



**GROUPE REGIONALE AFI DE PALNIFICATION  
ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)**

**SOUS - GROUPE DE METEOROLOGIE**

**SEPIEME REUNION**

*(Dakar , 11-13 avril 2005)*

**Point 9 de l'ordre du jour:** Mandat, programme de travail et composition du MET/SG

**FORMATION ET QUALIFICATION  
DES METEOROLOGISTES EXERÇANT DANS LE SECTEUR AERONAUTIQUE**

*(Présenté par l'ASECNA)*

---

**Résumé**

La présente note de travail souligne la nécessité de la formation qualifiante en Région AFI et invite la réunion à inclure dans le mandat du Groupe MET/SG, le volet « Formation et qualification des personnels météorologistes aéronautiques ».

---

**1. Introduction**

1.1 Les besoins de plus en plus croissants des usagers et fournisseurs de services d'assistance météorologique à l'aéronautique, ont conduit l'OMM à organiser, du 24 au 27 janvier dernier à Genève, une réunion sur la certification et l'accréditation des centres de formation reconnus par l'OMM.

1.2 Cette réunion avait pour objectifs de:

- formuler des recommandations sur les procédures à mettre en œuvre par les Membres de l'OMM pour s'assurer que leur personnel employé dans le secteur de la météorologie aéronautique, est bien qualifié;
- suggérer des procédures pour permettre aux membres de l'OMM de s'assister mutuellement dans les dispositions à prendre afin de s'assurer que leur personnel employé dans le secteur de météorologie aéronautique, est bien qualifié;

- échanger et partager les expériences sur la mise en œuvre d'un système d'assurance qualité dans les centres de formation de l'OMM;
- émettre des recommandations sur les actions à mettre en œuvre par l'Autorité Météorologique pour le contrôle de qualification adéquate des personnels fournissant les services météorologiques aéronautiques dans sa zone de responsabilité.

## 2. Discussions

2.1 La réunion sur la certification et l'accréditation des centres de formation reconnus par l'OMM a abouti à des conclusions parmi lesquelles on peut retenir:

- ✓ **Conclusion 1 :** S'agissant des directives de l'OMM contenues dans son manuel OMM 258, il a été rappelé que ce document reste une base normative à laquelle les Membres de l'OMM devraient se référer pour la mise en œuvre des actions de formation et de classification du personnel employé dans le secteur de la météorologie. En outre, tous les centres régionaux de formation (RMTC) comme l'EAMAC doivent appliquer ces directives au plus tard fin 2006 s'ils souhaitent être reconnus comme tels par l'OMM.
- ✓ **Conclusion 2:** Le manuel OMM 258 ne contient pas les éléments indicatifs concernant la qualification et la spécialisation des personnels appelés à exercer dans le secteur de la météorologie aéronautique. Il a été donc convenu que ce manuel soit rapidement complété afin de permettre aux Membres, aux RMTC et à l'OACI de mettre en œuvre ces directives. Ce supplément doit notamment indiquer les cours qu'un Météorologiste ou un Météorologiste Technicien doit suivre pour être respectivement spécialisé et qualifié comme prévisionniste aéronautique et ou comme observateur aéronautique. Pour ce faire, la réunion a décidé de procéder dans un premier temps à une description des tâches et fonctions des postes de prévisionniste et d'observateur aéronautique. L'Expert de l'OACI et le Président de la Commission de Météorologie Aéronautique ont été désignés pour élaborer le premier de document. L'objectif visé étant de faire valider ce supplément par les Membres et le Conseil Exécutif de l'OMM en 2006.
- ✓ **Conclusion 2:** Les Experts ont échangé leurs expériences respectives en matière de mise en œuvre d'un système d'assurance qualité dans les centres de formation. Il ressort de ces discussions que plusieurs centres sont encore au début de cette mise en œuvre et continue de rechercher les informations sur le meilleur mécanisme à adopter. Toutefois, l'OACI a indiqué qu'un manuel Qualité était en cours d'approbation au sein de ladite Organisation et que l'OMM serait consultée sous peu afin de recueillir sa contribution. Il a donc été conseillé d'attendre ces directives pour s'engager dans une démarche de certification des centres de Formation.

2.2 Compte tenu des exigences des clients et au vu de ce qui précède, la qualité des services météorologiques rendus aux usagers de l'aéronautiques est aussi fortement liée à la qualification et à la spécialisation des personnels météorologiques employés dans le secteur de l'aéronautique.

## 3. CONCLUSIONS

3.1 Les conclusions de la réunion d'experts sur la certification et l'accréditation des centres de formation reconnus par l'OMM, fait ressortir la nécessité de l'inscription de cette question à l'ordre du jour des travaux du Groupe METSG de la Région AFI.

3.2 Il est donc proposé que le groupe METSG retienne « la formation et la qualification des météorologistes exerçant dans le secteur aéronautique » dans son mandat.

### 3.3 **Suite à donner**

La réunion est invitée à :

- ✓ prendre note des informations contenues dans cette note de travail,
- ✓ recommander que le volet « Formation et qualification des personnels météorologistes aéronautiques » soit inscrit au programme de travail du METSG.
- ✓ recommander que les activités de l'ASECNA en matière de formation qualifiante soient reflétées dans le compte rendu de la réunion de METSG/7.